

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de la Justice, des Affaires
Islamiques et de la Fonction Publique, chargé
des Droits de l'Homme, de la Transparence et
des Administrations Publiques

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

LE DIRECTEUR GENERAL

N° 24- 0-10 /DGFOP/DG



جمهورية القمر المتحدة

وحدة- تضامن- تنمية

وزارة العدل والشؤون الإسلامية والوظائف
العمومية المكلفة بحقوق الإنسان والشفافية
والإدارات العمومية

الإدارة العامة للوظائف العمومية

المدير العام

Communiqué

Conformément à l'arrêté N°16-940/FOP du 08 juin 2016, fixant les horaires de travail des Fonctionnaires et Agents de l'Administration de l'Union des Comores notamment en son article 2 ; les horaires pendant le mois sacré du Ramadan et les 7 premiers jours du mois de Chawwal sont fixé comme suit :

- Du lundi au jeudi : de 7h 30 mn à 13h 30 mn.
- Le vendredi : de 7h 30 mn à 11h 00.
- Le samedi : de 7h 30 mn à 12h 00.

Toutefois, les permanences seront assurées dans les services.

Moroni, le 11/02/2024

Ampliations :

- Présidence de l'Union des Comores ;
- Assemblée de l'Union des Comores ;
- Cour Suprême de l'Union des Comores ;
- Tous Ministères ;
- Gouvernorats ;
- Journal Officiel ;
- Archives.

